

# Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



## Marchés à la production

• Décembre 2017

### Marchés à la production vrac 2017-18

| 2017/18                         | Volumés cumulés pour la campagne |                  |                  |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------|
|                                 | en 1000 hl                       | Rouges           | Rosés            |
| Total Vins de France (SIG)      | 369<br>(+ 152 %)                 | 106<br>(+ 169 %) | 165<br>(+ 44 %)  |
| Vins de France (SIG) de cépages | 97<br>(+ 121 %)                  | 15<br>(+ 203 %)  | 82<br>(+ 88 %)   |
| Total IGP                       | 626<br>(+ 130 %)                 | 645<br>(+ 136 %) | 434<br>(+ 132 %) |
| IGP de cépages                  | 426<br>(+ 138 %)                 | 339<br>(+ 192 %) | 385<br>(+ 154 %) |
| AOC                             | ↗                                | ↗                | ↗                |

| 2017/18                         | Prix moyens pour la campagne |                   |                   |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                 | en €/hl                      | Rouges            | Rosés             |
| Total Vins de France (SIG)      | 61,91<br>(- 10 %)            | 68,96<br>(- 2 %)  | 75,06<br>(+ 5 %)  |
| Vins de France (SIG) de cépages | 71,62<br>(- 12 %)            | 80,33<br>(+ 11 %) | 87,79<br>(- 4 %)  |
| Total IGP                       | 84,56<br>(- 5 %)             | 89,34<br>(+ 10 %) | 98,30<br>(- 2 %)  |
| IGP de cépages                  | 89,14<br>(- 5 %)             | 87,51<br>(+ 4 %)  | 100,23<br>(- 4 %) |
| AOC                             | ↘                            | ↗                 | ↗                 |

Fin novembre 2017, à 4 mois de la campagne 2017-2018, le suivi de l'activité des marchés Vin de France (SIG) et Vin de France à IGP, conduit à observer une progression marquée des transactions de vin en vrac par rapport à la campagne précédente. De fait, les transactions en volume, qui sont en partie composées de vins de la nouvelle récolte sont encore très impactées par les ventes du millésime 2016. Ces transactions se font à un prix plus bas que le millésime 2017. Dans une moindre mesure, le suivi des activités des marchés Vin AOC conduit à constater également une progression des volumes en par rapport à la campagne précédente.

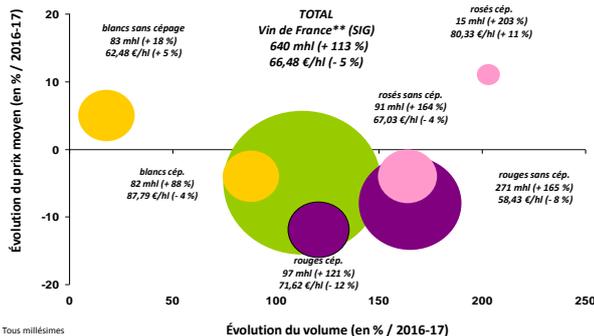
En ce qui concerne les cours, les prix moyen des Vins de France SIG blancs sont en progression par rapport à la campagne précédente et en baisse pour les deux autres couleurs. Pour les vins IGP, les prix des vins IGP rosés sont en nette progression par rapport à la campagne précédente et en légère diminution pour les rouges et les blancs. Le mouvement de déstockage évoqué précédemment s'est traduit jusqu'à présent par une baisse saisonnière des prix. On peut toutefois envisager que cette tendance baissière s'interrompe prochainement, voire s'infléchisse, au fur et à mesure que la part des millésimes antérieurs dans les transactions, diminue au profit du millésime 2017.

### Marché Vins de France (SIG)

A 17 semaines de campagne 2017-2018, le cumul des ventes de Vin de France SIG s'élève toutes couleurs confondues à 640 milliers d'hl, ce qui traduit une augmentation des transactions de 113 % par rapport à 2016-2017 en raison d'une plus grande disponibilité sur le marché toutes couleurs confondues.

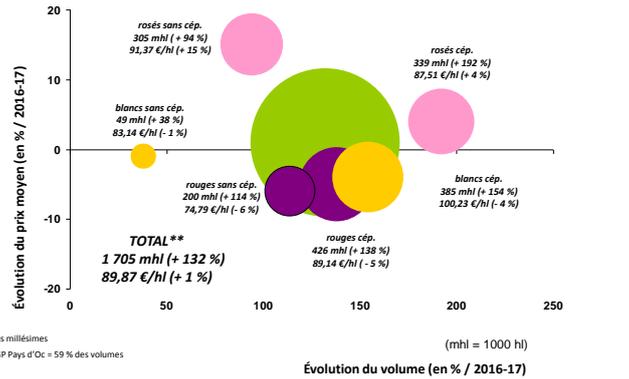
(\*) Évolutions par rapport à 17 semaines de campagne 2016/17 pour les IGP, les VSIG, millésimes 2010 à 2017 et 13 semaines les AOC millésimes 2016 et 2017.

**Transactions vrac Vin de France (SIG) en 2017-2018\***  
(détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(\*) Tous millésimes  
(\*\*) Vin de France (SIG) avec cépages = 30 % des volumes  
Ventes en vrac à 17 semaines de campagne 2017/2018 (fin novembre 2017)  
Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

**Transactions vrac IGP en 2017-2018\***  
(détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(\*) Tous millésimes  
(\*\*) IGP Pays d'Oc = 59 % des volumes  
(mhl = 1000 hl)  
Ventes en vrac à 17 semaines de campagne 2017/2018 (fin novembre 2017)  
Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

70 % des ventes concernent des vins vendus sans mention de cépage ce qui représente 445 milliers d'hl (+ 115 % par rapport à 2016-2017) réparties en 271 milliers d'hl de rouges (+ 165 %), 83 milliers d'hl de blancs (+ 18 %) et 91 milliers d'hl de rosés (+164 %). Les ventes de Vins de France (SIG) mentionnant un cépage représentent 30 % des transactions, soit un volume cumulé de 195 milliers d'hl (+ 110 % par rapport à 2016-2017), dont 97 milliers d'hl de rouges (+ 121 %), 82 milliers d'hl de blancs (+ 88 %) et 15 milliers d'hl de rosés (+ 203 %).

Les prix sont globalement en baisse pour les vins de France (SIG) avec mention de cépage par rapport à la campagne 2016-2017 avec des prix inférieurs de 12 % en rouges (71,62 €/hl), de 4 % pour les blancs (87,79 €/hl). En revanche on observe une nette amélioration de 11 % du cours pour les rosés soit (80,33 €/hl) qui pourrait s'expliquer par la faiblesse des disponibilités sur ce marché, en ce début de campagne.

Pour les Vins de France SIG sans mention de cépage, les cours sont en baisse de 8 % pour les rouges à 58,43 €/hl, de 4 % pour les rosés à 67,03 €/hl et en hausse de 5 % pour les blancs à 62,48 €/hl.

### Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

Sur le marché des vins IGP, l'activité est également en progression. Les transactions en vins IGP sont 132 % supérieures à celles de la campagne précédente à 1,7 millions d'hl.

La majorité des transactions (68 %) concernent les vins vendus avec une mention de cépage, soit 1,2 million d'hl (+ 157 % par rapport à 2016-2017) répartis en 426 milliers d'hl de rouges (+ 138 %), 385 milliers d'hl de blancs (+154 %) et 339 milliers d'hl de rosés (+ 192 %).

Les ventes de vins ne mentionnant pas de cépage (32 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 554 milliers d'hl (+ 94 %), dont 200 milliers d'hl de rouges (+ 114 %), 305 milliers d'hl de rosés (+ 94 %) et 49 milliers d'hl de blancs (+ 38 %).

Les cours des IGP avec mention de cépage s'établissent à 89,14 €/hl pour les rouges (- 5 %), à 87,51 €/hl pour les rosés (+ 4 %) et à 100,23 €/hl pour les blancs (- 4 %). Pour les vins IGP sans mention de cépage, le prix des transactions est de 74,79 €/hl en rouges (-6 %), il est de 91,37 €/hl en rosés (+ 15 %) et de 83,14 €/hl en blancs (- 1 %).

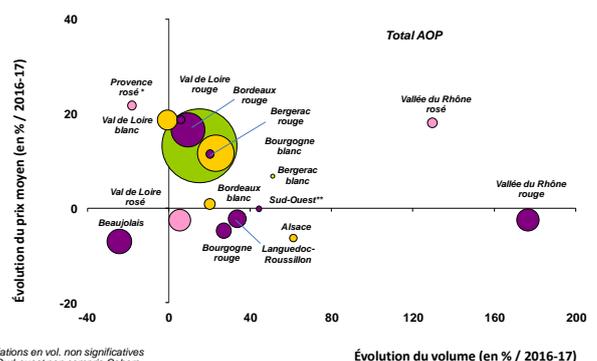
### Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP)

A 3 mois de la campagne, les données des transactions en vrac de vin de France AOC/AOP communiquées par les organismes interprofessionnelles à fin novembre 2017, confirment une nette amélioration des échanges cumulés par rapport à la campagne précédente et une progression globale des prix moyens à mettre en corrélation avec la très bonne performance des AOC blancs et dans une moindre mesure des AOC rosés.

Dans le détail des données, on observe que cette évolution d'ensemble résulte d'abord d'une meilleure valorisation des transactions en AOC blancs et en AOC rosés toutes appellations confondues à l'exception du Val de Loire rosés et de l'Alsace dont les prix qui diminuent.

Les transactions commerciales se font avec des prix en hausse pour les AOC blancs, une légère dégradation pour les AOC rouges et une quasi stabilité pour les AOC rosés.

**AOP rouges/rosés/blancs en 2017-2018**  
Transactions vrac à la production\*\*\*



\* Variations en vol. non significatives  
\*\* Sud-ouest non compris Cahors.  
\*\*\* Tous millésimes.  
Ventes en vrac à 3 mois de campagne 2017/2018 (fin octobre 2017)  
Source : Organisations interprofessionnelles, Elaboration : FranceAgriMer

## Sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs (en milliers d'hl) en 2016/2017

Evolution des sorties de chais des récoltants  
2017/18 vs 2016/17

|                | Sorties de chais (en million d'hl) |         |           |
|----------------|------------------------------------|---------|-----------|
|                | 2017/18                            | 2016/17 | Var. en % |
| AOC/AOP        | 5,831                              | 4,093   | + 42,5 %  |
| IGP            | 1,782                              | 2,019   | - 11,8 %  |
| VSIG et autres | 1,284                              | 0,993   | + 29,3 %  |
| TOTAL          | 8,896                              | 7,104   | + 25,2 %  |

Source : DGD01

Sorties de chais à 2 mois de campagne 2017-2018 (fin septembre 2017)

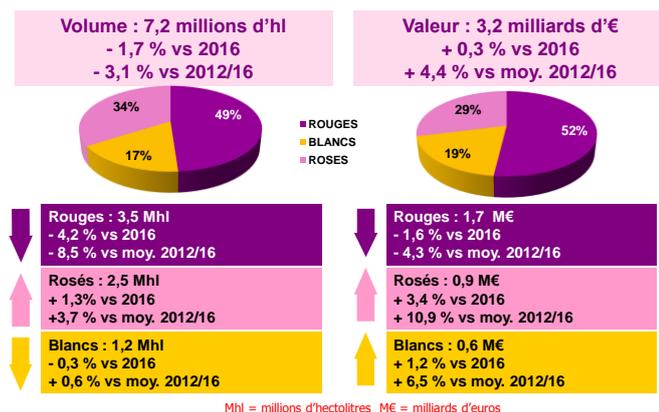
## Consommation

### Ventes de vins tranquilles en grande distribution du 2 janvier au 8 octobre 2017 (Source IRI)

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2017, les ventes de vins tranquilles en grande distribution enregistrent des pertes en volume (-1,7 % par rapport à la même période 2016 et -3,1 % par rapport à la moyenne 2012/16) mais se valorisent (+0,3 % vs 2016 et +4,4 % vs 2012/16).

Ces ventes représentent 7,2 millions d'hectolitres pour une chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros, et leur prix moyen progresse de 2 % vs 2016 et de 7,7 % vs 2012/16 à 4,42 €/litre.

Le marché des vins tranquilles en grande distribution  
P1/P10-2017 (du 02/01/2017 au 08/10/2017)



Contrairement aux vins rosés, dont les ventes progressent à la fois en volume (+1,3 %) et en valeur (+3,4 %) par rapport à 2016, les pertes se poursuivent en vins rouges (-4,2 % en volume et -1,6 % en valeur) ; les vins blancs sont, pour leur part, stables en volume (-0,3 %) pour une valeur en hausse de 1,2 %.

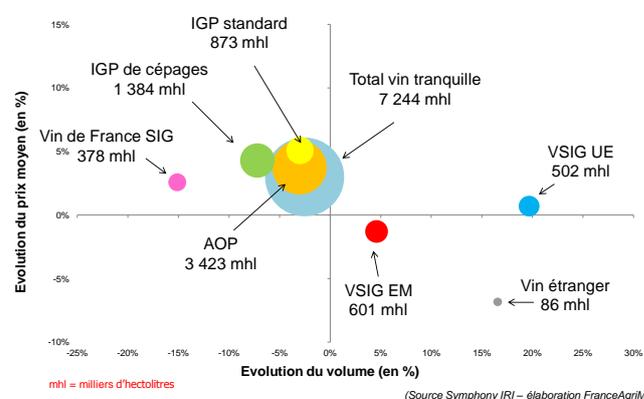
En termes de catégories, les ventes d'AOP baissent en volume (-2,1 % vs 2016 et -7,1 % vs 2012/2016) tout en

se maintenant en valeur (+0,4 % vs 2016 et +2,7 % vs 2012/2016), avec une croissance en volume comme en valeur pour les vins de Bourgogne, du Beaujolais et de la Provence-Corse.

Les IGP enregistrent également des pertes en volume, toutefois plus faibles en vins standards (-0,3 % vs 2016 et -1,5 % vs 2012/2016) qu'en vins de cépages (-5,4 % vs 2016 et -4,7 % vs 2012/2016).

Si les ventes de vins sans IG progressent globalement en volume par rapport aux deux dernières années (\*), ce segment doit sa croissance aux VSIG EM (+4,6 %) et aux VSIG UE (+19,7 %). En effet, les vins de France sans IG enregistrent pour leur part des pertes de 15,1 % en volume (-12,9 % en valeur).

Évolution des ventes de vins tranquilles par catégorie  
2 janvier au 8 octobre 2017 (P1/P10-2017) vs moyenne 2015/16



(\*) Une nouvelle segmentation des vins sans IG permet désormais de distinguer les VSIG Etats Membre (origine indiquée = un des pays de l'UE), les VSIG de l'Union Européenne (origine indiquée = UE) et les Vins de France SIG. Cette modification, qui impacte également le total des vins étrangers, ne nous permet cependant pas d'accéder à plus de 2 ans d'historique.

Les vins étrangers poursuivent quant à eux leur croissance, avec des ventes en hausse de 16,6 % en volume et de 8,6 % en valeur par rapport aux deux années précédentes.

Les prix moyens de ventes des vins sont pour leur part en hausse sur l'ensemble des vins nationaux, et en recul pour les VSIG EM, les VSIG UE et les vins étrangers.

Par ailleurs, et avec 2,9 millions d'hectolitres commercialisés en grande distribution depuis le début de l'année, le bag in box pèse désormais pour 40,4 % en parts de marché volume dans les ventes de vins tranquilles. En valeur, ce segment, qui progresse de 1 % en volume et de 2,4 % en valeur par rapport aux deux années précédentes, représente 804,8 millions d'euros.

Pour ce conditionnement, le format 5 litres pèse pour 59 % en volume dans ses ventes totales, et le format 3 litres pour 31 %.

Ce sont les IGP de cépages qui pèsent le plus (31 % en volume) dans le segment bag in box, suivies des vins sans IG (France + UE + EM) à 25 %, des AOP (24 %), des IGP standard (19 %) et des vins étrangers (1 %).

Par ailleurs, 50 % des volumes de vins tranquilles commercialisés en bag in box sont également vendus sous marques de distributeurs (MDD).

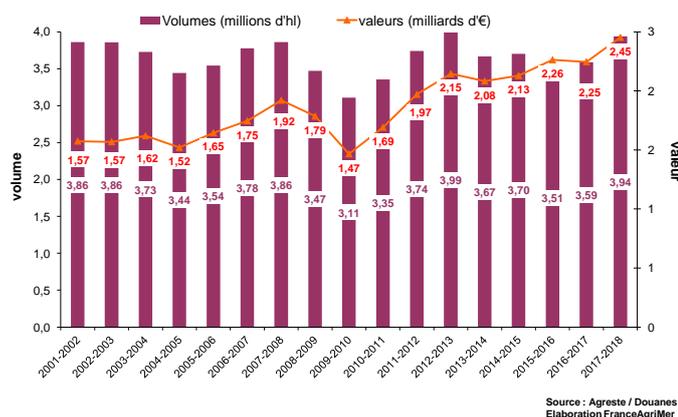
Les MDD pèsent quant à elles pour 30 % dans le total des ventes de vins tranquilles en grande distribution. Leurs ventes sont en baisse de 2,1 % en volume et se stabilisent (-0,1 %) par rapport à la moyenne 2015/16.

## Commerce extérieur

### Les exportations françaises de vins

#### Cumul 3 mois campagne 2017-2018 (août-octobre)

Les exportations françaises de vins  
3 mois campagne 2017- 2018 (août - octobre)



Les exportations françaises de vin sur la période allant d'août à octobre 2017 continuent de progresser en volume pour la troisième année consécutive pour atteindre 3,94 millions d'hl (+ 10 %) proches des volumes de 2012 sur la même. En parallèle, ces 3 premiers mois affichent des valeurs d'exportations qui poursuivent leur progression régulière observée depuis la campagne 2012-2013 et atteignent un record à 2,45 milliards d'euros, soit une hausse de 8 % par rapport à l'an dernier à la même période.

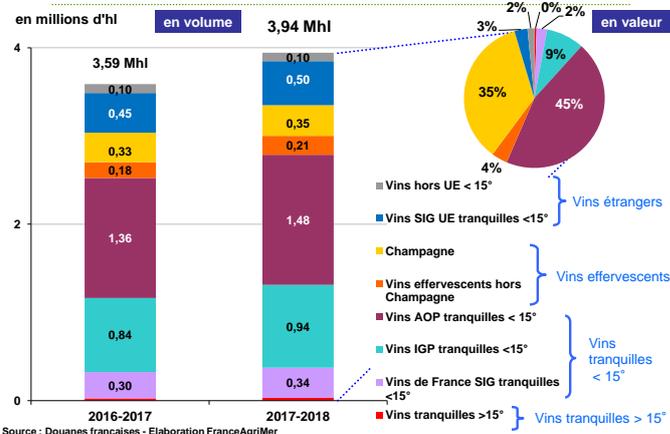
### Les exportations françaises par catégorie

En volume, les 3 premiers mois de la campagne 2017-2018 maintiennent une tendance des exports à la hausse comparée à la même période en 2016 sur la plupart des catégories. Seuls les vins hors UE réexportés par la France et les vins > 15° voient leurs exportations légèrement diminuer (respectivement - 4 % et - 1 %).

Ce sont les vins effervescents (hors Champagne) et les vins de France SIG tranquilles qui profitent le plus de cette hausse des volumes exportés (respectivement + 19 % et + 14 %). Dans cette dernière catégorie, ce sont les contenants vrac qui sont en hausse à + 38 % au

regard du cumul sur la période août-octobre 2016. A noter une stabilité de volumes exportés en vrac pour les vins SIG de l'UE tandis que les contenants bouteilles augmentent à + 15 %.

Les exportations françaises de vins par catégorie  
3 mois campagne 2017 - 2018 (août - octobre)



On observe une augmentation générale des valeurs exportées corrélée à celle des volumes puisque qu'elles représentent + 9 % par rapport à 2016 sur la même période. Cette augmentation repose sur les vins effervescents (hors Champagne) à + 18 % du fait logique de l'augmentation des volumes dans des proportions similaires. En revanche, elle repose également sur une meilleure valorisation des vins SIG de l'UE réexportés (+ 16 %) et des vins AOP (+ 12 %).

A l'inverse, les Vins de France SIG et dans une moindre mesure les vins IGP ont des valeurs exportées certes en hausse mais sont moins bien valorisés sur la période.

En ce qui concerne les parts de marché d'août à octobre 2017, les exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

#### Effervescents

- Champagne, 9 % en volume, 35 % en valeur ;
- Autres effervescents, 5 % en volume, 4 % en valeur ;

#### Vins tranquilles < 15°

- AOP, 37 % en volume, 45 % en valeur ;
- IGP, 24 % en volume, 9 % en valeur ;
- Vins de France SIG, 9 % en volume, 2 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 13 % en volume, 3 % en valeur ;
- Vins hors UE, 2 % en volume, 2 % en valeur.

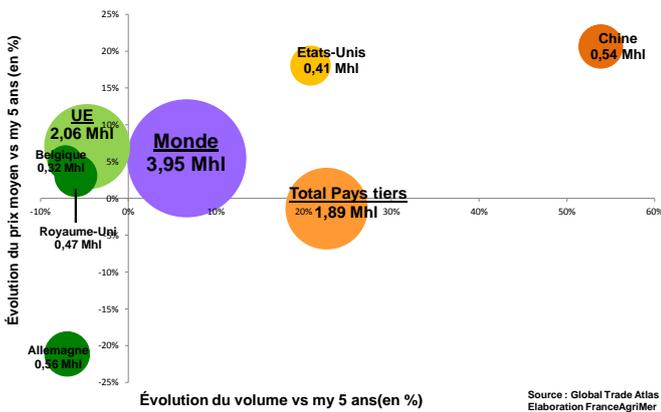
### Les exportations françaises par destination

Pour le cumul août-octobre 2017, les exportations françaises de vins vers les pays de l'UE sont toujours à la baisse en volume par rapport à la moyenne quinquennale, notamment vers les principales destinations : l'Allemagne (- 7 %), la Belgique (- 7 %) et le Royaume-Uni (- 6 %). Néanmoins, par rapport à la même période en 2016, cette tendance est différente : l'évolution est à la hausse (respectivement + 10 %, + 5 % et + 6 %).

Par ailleurs, par rapport à la moyenne quinquennale, les exportations sont toujours en progression vers les pays tiers (+ 23 %), et tout particulièrement vers la Chine (+ 54 %) et les Etats-Unis (+ 21 %).

Les volumes exportés sont toujours plus tournés vers les pays tiers dont les parts de marché ne cessent de croître au détriment de la destination UE. L'Allemagne reste malgré tout le premier marché en volume des vins français à l'export avec 14 % de parts de marché, stable au regard de la même période en 2016. En revanche, la Chine talonne et gagne encore 2 points de parts de marché (14 % de PDM) par rapport à la même période 2016. Les Etats-Unis sont stables avec 10 % de parts de marché. Le Royaume-Uni continue de perdre des parts de marché (- 3 points sur la période soit 12 % de PDM), tout comme la Belgique (- 4 points soit 8 % de PDM).

**Les exportations françaises de vins par destination  
3 mois campagne 2017 - 2018 (août - octobre)**



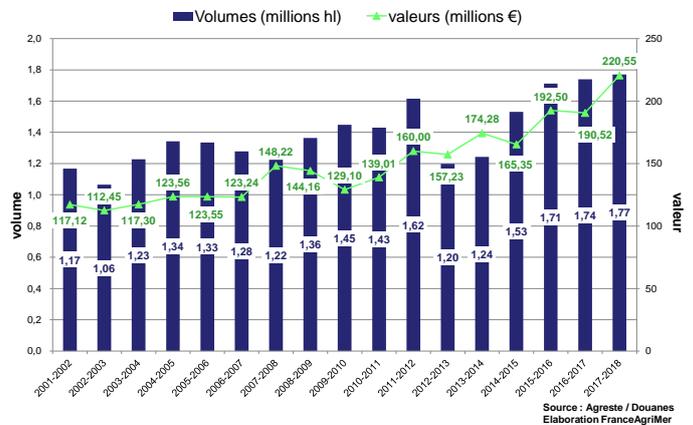
En valeur, les parts de marché sont relativement stables sur la période août - octobre entre 2016 et 2017 excepté pour la Chine (+ 11 points de PDM soit 7% de PDM). Les Etats-Unis conservent leur place de marché leader des exportations en valeur pour les vins français sur la période avec 18 % de parts de marché, et ce, grâce à une augmentation du prix moyen et des volumes à l'export pour le vin français. L'explication est en partie à imputer aux volumes de vins effervescents IGP (notamment Champagne) qui sont en forte hausse à + 11 %. La valeur des exportations vers le Royaume - Uni sur la période semble se maintenir et le pays conserve sa deuxième place derrière les Etats-Unis en parts de marché (12 %). L'Allemagne complète le podium avec 9 % de parts de marché, stable par rapport à 2016.

En termes de valorisation, le prix moyen des exportations des vins français est stable (- 1 % par rapport à la même période l'année précédente et + 5 % par rapport à la moyenne quinquennale). Ce prix est tout particulièrement en hausse vers les Etats-Unis où il s'établit à 10,7 €/litre (+ 3 % *versus* moyenne 5 ans). La forte présence des effervescents pour plus du quart des volumes et notamment du Champagne et des vins tranquilles AOP, en particulier Bordeaux en hausse expliquent le haut niveau de prix moyen à l'export vers ce marché. En revanche, le prix moyen des exportations vers les autres marchés est globalement stable.

**Les importations françaises de vins**

**Cumul 3 mois campagne 2017-2018 (août - octobre)**

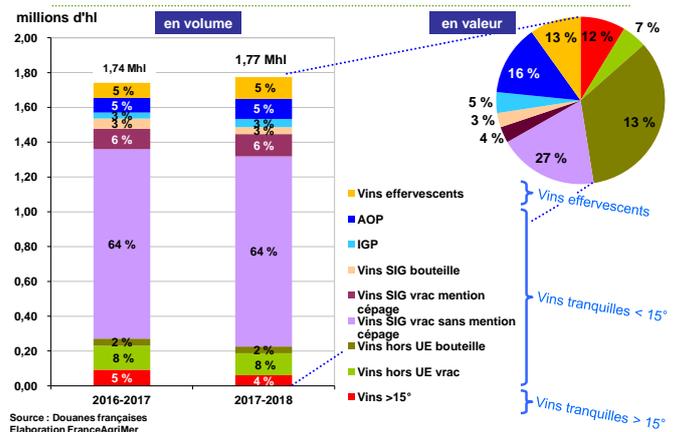
**Les importations françaises de vins  
3 mois campagne 2017 - 2018 (août - octobre)**



Les volumes de vins importés par la France ont légèrement augmenté sur août - octobre 2017 (+ 2 % *versus* la même période 2016) atteignant 1,77 millions d'hl. Cela fait suite, lors des quatre précédentes campagnes, à des cumuls août - octobre marqués par des hausses régulières du volume des imports. De la même manière, les valeurs des importations françaises poursuivent leur progression à 220,55 millions d'euros et établissent ainsi un nouveau record. Cette hausse est bien plus soutenue qu'auparavant (+ 16 % par rapport à la même période en 2016) à corréliser à la fois à la hausse des volumes importés et à l'import de produits à plus forte valeur ajoutée.

**Les importations françaises par catégorie**

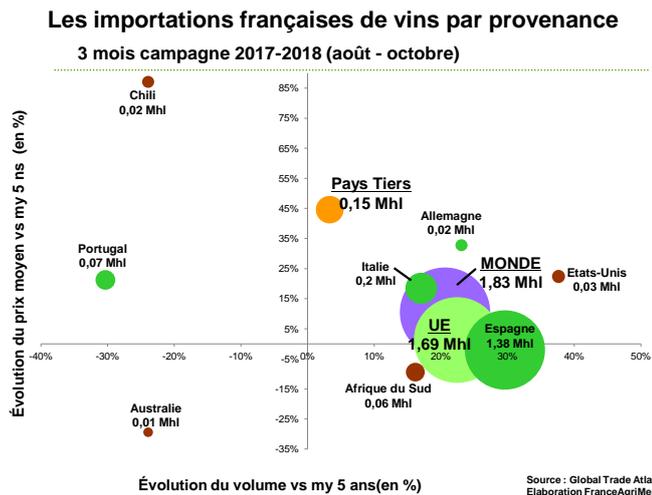
**Les importations françaises de vins par catégorie  
3 mois campagne 2017 - 2018 (août - octobre)**



Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vins en vrac. La France continue à importer en masse du vin en vrac dont les volumes régressent légèrement par rapport à la période août - octobre 2016 à 1,35 millions d'hl. Malgré tout, ils maintiennent leur poids conséquent dans le volume des vins importés en représentant 76 % du total. Le manque de disponibilité en vin d'entrée de gamme français est en

partie à l'origine de ce phénomène. La France a en effet de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande en vins SIG à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations. La majeure partie de ces volumes importés correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage. Ces derniers représentent 62 % des volumes et 19 % des valeurs en hausse de 11 % par rapport au cumul en valeur août - octobre 2016.

### Les importations françaises par provenance



La tendance de la montée en puissance de l'Espagne dans les volumes importés constatée au cours des campagnes précédentes se confirme pour ce début de campagne. En effet, la part de marché de l'Espagne dans les importations françaises de vins est de 75 % contre 73 % sur le cumul août - octobre 2016. L'origine Espagne domine surtout parmi les vins en vrac pour 83 % des volumes importés en contenant > 10l et en majorité des vins SIG sans mention de cépage pour 86 %, en légère hausse par rapport à la même période sur 2016 (74 % de parts de marché en volume en 2016 et une évolution de + 30 % par rapport à la moyenne 5 ans sur la période).

Alors que les volumes importés n'augmentent que de 2 % au global, on constate que les imports concernent plutôt des vins à plus forte valeur ajoutée (+ 16 % d'augmentation des valeurs par rapport à 2016). Parmi les importations en valeur, le poids de l'Espagne est plus modéré avec 22 % de part de marché en raison du segment importé (vins SIG en vrac à prix bas), bien que le prix moyen des importations en provenance d'Espagne est en hausse au regard de 2016 (+ 7 %) et légèrement en baisse (- 2 %) par rapport à la moyenne 5 ans.

On constate une augmentation nette des valeurs importées en provenance des Etats-Unis corrélée à une hausse des volumes en provenance de ce pays et à un prix moyen très élevé aux alentours de 18 €/litre.

A noter enfin une augmentation de plus de 15 % en volume et en valeur des vins italiens sur les trois premiers mois de campagne 2017-2018 et notamment que des effervescents qui représentent 42 % des volumes importés dont la moitié des volumes correspond à du Prosecco.

**A contribué à ce numéro :** Unité Filières Spécialisées / Service Analyse économique des filières

